

Développement. L'électrification au premier rang

Pour atteindre son objectif, Madagascar mise sur l'augmentation du taux de pénétration en électricité. En effet, l'électrification est la base d'une bonne économie. Le développement d'un pays doit passer par cette étape. Le NTIC, l'industrie, l'agro-industrie...ont tous besoin de l'électricité.



*Le siège de la Direction Générale de la Jirama à Ambohitovo, Antananarivo
© DTS*

Actuellement, le taux de couverture en électricité s'est amélioré durant les quatre dernières années à Madagascar, le taux national et le taux d'accès dans le milieu rural restent extrêmement faibles. Faute d'investissement dans les centrales hydrauliques durant des décennies, la part de production thermique - utilisatrice gazoil a considérablement augmenté; ce qui a pour effet de rendre le secteur vulnérable aux fluctuations externes des prix du baril. En outre, malgré un besoin croissant en énergie et les difficultés de la Jirama à y faire face à un coût acceptable, la restructuration de cette société nationale n'a commencé qu'en 2006.

Investi dans un deuxième mandat présidentiel depuis début Janvier 2007 et conscient de ces difficultés, le Président Marc Ravalomanana a défini dans son nouveau Plan d'Action pour Madagascar 2007-2012 ou MAP, une ligne stratégique pour le secteur, qu'il reste maintenant à traduire en plan d'action.

JIRAMA. Une augmentation de 8,2% par an du nombre d'abonnés entre 96 et 2005

A la fin 2005, sur une population estimée à 18 M d'habitants, la JIRAMA dessert environ 400.000 abonnés (privé/public confondus) sur tout le territoire national. Entre 1996 et 2005, le nombre d'abonnés a augmenté en moyenne de 8,2% par an.

Le taux d'accès à l'électricité

Si en 1999, le taux d'accès à l'électricité de 10% était parmi les plus faibles du monde, les années 2003 et 2005 illustrent les premières retombées de la réforme du secteur avec un taux moyen d'accès à l'électricité de 16% en 2005.

A Antananarivo, Antsirabe et les cinq chefs-lieux de province (qui représentent une population urbaine de 5M d'habitants environ), le taux d'électrification oscille entre 20 et 35%. Pour le reste, la population, essentiellement rurale, il est de 5%. L'objectif du gouvernement malgache est de porter ce taux à 10% en 2012.

La production

Le système électrique national est composé de 3 réseaux interconnectés, situés à Antananarivo (RI-Tanà), à Tamatave (RI-Tamatave) et à Fianarantsoa (RI-Fianarantsoa) et des centres autonomes. La puissance installée sur tout le territoire national est de 287MW. Près de deux tiers de l'électricité est d'origine hydraulique. 12 centrales hydroélectriques produisent 68% de l'énergie électrique et 95 centrales thermiques assurent le reste de la production. Les centrales hydrauliques d'Andekaleka (58MW) et de Mandraka (24MW) sont les plus importantes.

Le RI-Tanà représente 60% de la consommation nationale d'électricité. Le RI-Tanà a une puissance installée de 172 MW : 94MW proviennent de 6 centrales hydroélectriques Jirama et 61MW de 3 centrales thermiques dont une de 20MW de la société Henri Fraise (Producteur indépendant d'Énergie - PIE). Initiée par la société Wartsilä B.V, une nouvelle centrale thermique de 40MW à Mandrozeza est en construction depuis le second semestre 2006.

Marché. L'offre n'arrive pas à suivre la demande

La JIRAMA rencontre de nombreuses difficultés à satisfaire, la demande est de plus en plus grande. Le parc hydroélectrique ne s'est pas développé depuis 1982, date de la mise en œuvre de la centrale d'Andekaleka (58MW). Et dans les centres autonomes, la production est constituée majoritairement de centrales thermiques. De plus, les réseaux de distribution sont vétustes. Ainsi, le système n'arrivait plus à satisfaire la demande en pointe et des délestages tournaient intervenaient régulièrement.

Prix

Le prix du Kwh est relativement cher à Madagascar en raison notamment de la part devenue de plus en plus importante du gazoil comme combustible : le prix est près du double de celui de l'île Maurice et l'Afrique du Sud. Ce coût élevé ralentit l'accès de la population à l'électricité et ne favorise pas le développement industriel



*Des ouvriers de la Jirama en pleine réparation d'une ligne électrique sur un poteau à Antananarivo
© DTS*

de Madagascar. De plus, le tarif n'est pas totalement unifié : le coût de l'énergie dans les zones qui ne sont pas interconnectés est plus élevé que dans le centre.

Avec le redressement de la JIRAMA, on espère que cette situation va changer.



*Les ministres de l'Energie
Patrick Ramiaramanana et
Donat Andriamahefamparany
des Mines
© DTS*

Développement du secteur. Les ressources renouvelables et le redressement de la Jirama comme clés

Dans le nouveau Plan d'Action pour Madagascar 2007-2012 (MAP), le gouvernement malgache a établi une ligne stratégique avec des projets et activités prioritaires dont la restructuration de la Jirama. L'AFD et la Banque Mondiale viennent de débloquent des financements respectifs de 4M (sur 8M de subvention) et de 2M\$ (sur 10M\$ - crédit IDA en 2 phases : APL1 et APL2).

Le projet «Redressement de la Jirama» de l'AFD portera notamment sur l'accompagnement du futur dispositif de gestion : l'affermage.

Le projet »Redressement et restructuration des secteurs Electricité et Eau « de la Banque Mondiale appuiera les réformes sectorielles du gouvernement (partenariat public-privé, mise en œuvre de tarifs reflétant les coûts, etc...) dans l'APL1, et visera à financer les investissements en infrastructures et à faciliter la procédure de réforme de la Jirama en APL2.

Développer les productions Indépendantes d'Énergie (PIE)

Les efforts de la Banque Mondiale seront appuyés par la Société Financière Internationale (SFI) en ce qui a trait au diagnostic et à la mise en œuvre des projets PIE. Parmi ces projets PIE – qui ne font pas encore partie des sites étudiés par la SFI, on peut répertorier : Lokoho (hydraulique, Electrification rurale, 3,5MW – Fonds e8 et société EDM), Sahanivotry (hydraulique, RI Tanà, 10MW – société Hydelec) et Lily (3,5MW – société Austral Engineering).

Promouvoir les énergies renouvelables

Le MAP prévoit à l'horizon 2012, que les énergies alternatives devront contribuer à 3% de la consommation totale en énergie.

Un défi

Le redressement du secteur électricité est un grand défi pour le Ministre de l'Energie Patrick Ramiaramanana. Il est à noter que la passation entre le nouveau ministre et le ministre sortant Donat Andriamahefamparany, qui est devenu le Ministre des Mines a eu lieu samedi dernier au Ministère à Ampandrianomby.

Cette séparation a été faite selon, Olivier Donat Andriamahefamparany pour qu'il y ait plus de développement dans ces deux entités. En effet, la mine et l'énergie ont chacune un engagement clair dans le MAP. Quant au ministre Patrick Ramiaramanana, il a posé un défi : l'énergie sera un levier pour le développement économique de Madagascar.

Electricité. Un secteur ouvert aux investissements privés

Dans le cadre de la réforme du secteur Electricité (loi 98-02), des « autorisation » et des « concessions » ont été définies d'un point de vue juridique pour permettre à es opérateurs privés malgaches ou étrangers, de produire de l'électricité. Ainsi, en complément de la Jirama, deux « concessionnaires » privés, Hydelec BPA et Henri Fraise Fils & Cie, alimentent le RI-Tanà depuis respectivement 2001 et 2004.

Par ailleurs, 17 permissionnaires fournissent aujourd'hui de l'électricité en milieu rural. Il est à noter que la plupart des réalisations d'électrification rurale en 2005 a été faite par les nouveaux opérateurs privés et non par la Jirama telle que Bagelec, Casielec, Electricité de Madagascar (EDM), Hasina holding, Jiro sy Ranon'ny Fisakana (JIRAFI), Madagel Mad'Eole , Power and Water, RAVEL ENERGY, Société d'Eau et Electricité de Madagascar (SEEM), Toavina, Vitasoa ou autres.

Felana

Source : mission économique

©Le Quotidien